



# Entreprises

, pour proposer un sujet de thèse soutenue par le dispositif CIFRE, merci de

remplir les champs suivants, et d'envoyer le document à : [cifre@anrt.asso.fr](mailto:cifre@anrt.asso.fr)

*Si vous souhaitez ajouter un descriptif plus détaillé de l'offre à votre annonce,*

*merci de le joindre accompagné de ce formulaire.*

- **Nom de l'entreprise\*** : Région Auvergne-Rhône-Alpes
- **Ville et code postal\*** : 63 000 Clermont-Ferrand
- **Nom du laboratoire académique partenaire (si déjà connu)** : GATE LSE (Groupe d'Analyse et de Théorie Economique de Lyon Saint-Etienne)
- **Numéro de reconnaissance du laboratoire** : Unité Mixte de Recherche (UMR 5824) rattachée au CNRS (INSHS), à l'Université Lumière-Lyon 2, à l'Université Jean Monnet-St-Etienne, à l'Université Claude Bernard-Lyon 1 et à l'Ecole Normale Supérieure de Lyon
- **Thématique de recherche en une phrase (sans aucun caractère confidentiel)\*** :

Analyser, évaluer et prédire les impacts économiques d'une politique régionale en matière de soutien à la Recherche et à l'Innovation.

- **Descriptif de la thématique de recherche (sans aucun caractère confidentiel)\*** :

## Contexte

De nombreux rapports ont mis en évidence les limites du modèle d'innovation français, qui, sous l'effet de barrières juridiques, administratives et parfois encore culturelles, souffre d'un manque d'interactions et de circulation entre les structures publiques et le monde socio-économique. L'ensemble des acteurs de l'écosystème de recherche et d'innovation s'accorde sur l'importance du transfert de technologie et de sa diffusion dans l'amélioration du potentiel d'innovation, levier de compétitivité des entreprises.

La souveraineté économique régionale dépend donc grandement du ressourcement scientifique et technologique. Fort de ce constat, la Région Auvergne-Rhône-Alpes a choisi de soutenir les activités de Recherche et d'Innovation afin qu'elles profitent au développement économique et à l'emploi. Cette volonté a été actée en février 2017 dans le cadre du vote du Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation (SRESRI).

Ces interventions publiques en matière d'innovation sont justifiées par les défaillances de marché et de système qui accompagnent le processus d'innovation (Borras et Laatsit, 2019). Ainsi, en soutenant des activités de recherche qui comportent un fort potentiel d'externalités, la politique d'innovation peut renforcer les comportements favorisant la croissance économique (Feldman et Kelley, 2006). Inversement, en accompagnant les phases de développement, l'action publique peut jouer un rôle clé pour lever les verrous permettant le passage de l'idée à la réalisation et par conséquent à l'impact économique. Sur la base de ces fondements théoriques, le caractère systémique des politiques d'innovation est de plus en plus largement répandu (Kuhlmann et al., 2010). L'action de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, loin de se limiter à un programme spécifique, intègre pleinement cette notion de système d'innovation et met en œuvre un ensemble d'actions afin de couvrir différents niveaux du processus d'innovation.

Toutefois, de telles politiques peuvent se heurter à des difficultés de mise en œuvre (coûts administratifs élevés, pour la sphère publique comme pour les bénéficiaires, manque de cohérence entre les différents dispositifs, etc.) ou à des effets induits non souhaitables (comportement opportunistes, distorsion dans les processus d'allocation, etc.). Un travail d'évaluation de ces dispositifs est donc nécessaire pour s'assurer de la pertinence des outils mis en œuvre.

Les méthodes d'évaluation des politiques publiques se sont fortement développées ces dernières années (Givord, 2014) et leurs applications aux politiques d'innovation sont nombreuses (Edler et al. 2016). Toutefois les évaluations dans le domaine de l'innovation restent pour l'instant cantonnées à l'évaluation de programmes spécifiques. Ainsi, alors que les théories de l'innovation fournissent des modèles sophistiqués permettant d'analyser comment la recherche scientifique et technologique induit des possibilités d'innovation sur le marché, on manque pour l'instant d'évaluation des politiques fondées sur des systèmes complexes d'innovation.

## **Objectif**

Les effets et impacts du soutien de la Région en matière de Recherche-Innovation ne sont mesurables d'un point de vue économique (investissements productifs dans les entreprises, création d'emplois, exportations, etc.) que bien après l'attribution de l'aide publique, entre 3 et 10 ans (en fonction de la maturité technologique des projets). Aujourd'hui, il n'existe pas *a priori* de méthodologie permettant de mesurer et de prédire les impacts des projets de recherche-innovation d'un point de vue économique, dans un espace régional comme Auvergne-Rhône-Alpes et les effets dans le temps (court, moyen et long termes).

Le travail de thèse doit donc répondre à un triple objectif :

- Mettre en place une méthodologie permettant de vérifier que les objectifs fixés par la politique régionale de Recherche-Innovation sont atteints et ainsi mesurer l'efficacité des dispositifs déployés,
- Evaluer l'efficacité de cette politique en mesurant la performance des dispositifs mis en œuvre (à travers des indicateurs clés) au regard des moyens engagés,
- Proposer une méthodologie statistique visant à mesurer et à prédire les impacts des dispositifs mis en œuvre en fonction de leur typologie et du niveau de maturité technologique des projets soutenus.

Dans la lignée des récentes contributions en faveur d'une évaluation des systèmes complexes d'innovation (Arnold, 2004 ; Edler et al., 2008 ; Magro et Wilson, 2013 ; Borrás et Laatsit, 2019), il s'agira de prendre en compte les interactions entre différents instruments de la politique régionale d'innovation.

## **Méthode**

Pour cela, la recherche s'appuiera tout d'abord sur une analyse précise des mécanismes par lesquels les connaissances se diffusent et génèrent des effets d'entraînement sur l'économie. Les techniques et les résultats de l'évaluation ex-post des programmes seront ensuite mobilisées, en s'intéressant non seulement aux effets directs sur les bénéficiaires de la politique, mais aussi aux effets indirects. Les outils de l'économétrie spatiale pourront être utilisés pour distinguer les impacts indirects et totaux de la politique. Cette phase pourra également s'appuyer sur des expériences en laboratoire afin de compléter l'analyse lorsque des données quasi-expérimentales ne sont pas disponibles.

Sur la base de ces résultats des évaluations ex-post et des expérimentations, il s'agira ensuite de proposer des modèles prédictifs afin de guider les stratégies régionales en matière de politique d'innovation. Une attention particulière sera portée au degré de maturité technologique vers lesquels les différents dispositifs de la politique d'innovation sont orientés.

### **● Descriptif du poste\* :**

Comme première mission, le/la doctorant(e) devra s'approprier le cadre régional de soutien à la Recherche et à l'Innovation, les dispositifs mis en œuvre et les moyens d'évaluation mis en œuvre par la collectivité. Potentiellement, cette tâche conduira à faire évoluer certaines des solutions du cadre de performance.

Comme deuxième mission, le/la doctorant(e) devra passer en revue les outils et vocabulaires existants dans l'évaluation et la prédiction des impacts économiques d'une politique de soutien à la Recherche et à l'Innovation :

- Analyse critique des outils existants : compréhension des fondements théoriques et du cadre conceptuel sur les relations entre politique publique de Recherche-Innovation à un niveau régional et performance économique des entreprises.
- Effets attendus des dispositifs mis en œuvre et mesures d'impacts : effets directs et indirects sur les entreprises avec les indicateurs de performance adaptés.

Comme troisième mission, le/la doctorant(e) devra développer une méthodologie et des outils statistiques dans le but d'évaluer de manière anticipée les impacts économiques, d'améliorer et d'optimiser une politique publique à une échelle régionale dans les champs de la Recherche et de l'Innovation.

Des compétences sont donc attendues en évaluation quantitative des politiques publiques et en modélisation économique. Des connaissances ou une première expérience dans le champ de l'innovation et de l'économétrie spatiale et expérimentale seront appréciées.

● **Date de recrutement\*** : octobre 2019

● **Adresse e-mail à laquelle le candidat doit envoyer sa candidature\*** :

GATE LSE : [corinne.autant@univ-st-etienne.fr](mailto:corinne.autant@univ-st-etienne.fr)

Région Auvergne-Rhône-Alpes : [frederic.perrin@auvergnerhonealpes.fr](mailto:frederic.perrin@auvergnerhonealpes.fr)